

La Présidence

De la Polynésie française

**BUREAU DE LA COMMUNICATION**

**Communiqué de Presse**

***Mercredi 9 décembre 2020***

**Message de condoléances et rappel des mesures de sécurité pour la pêche sous-marine**

C’est avec une profonde émotion que le Président Edouard Fritch, et que le Vice-président, ministre en charge de l’Economie bleue, Tearii Te Moana Alpha, ont appris le décès d’un pêcheur sous-marin à Arutua, aux Tuamotu. Ce nouveau drame porte à sept le nombre de victimes dans le cadre de la pratique de la pêche sous-marine cette année.

Cette activité exercée par de nombreuses personnes en Polynésie française n’est pas sans risques, c’est pourquoi le Pays soutient depuis plusieurs années les actions menées en faveur de la protection des pêcheurs. Samedi dernier, le Vice-président rencontrait à Papeari les représentants de la Fédération tahitienne de sports subaquatiques de compétition dans le cadre d’une session de formation aux risques liés à cette pratique.

Les accidents en mer ne sont pas une fatalité et le Pays va renforcer son engagement pour sensibiliser et former un large public aux règles essentielles de sécurité. Les deux principales règles étant de ne jamais chasser seul et de connaître ses limites.

Le Président et le Vice-président, en charge de l’Economie bleue, adressent leurs condoléances et expriment, à quelques jours des fêtes de Noël, leur sentiment de solidarité à l’égard de la famille du pêcheur et de ses proches.

-o-o-o-o-o-